



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

COWORKING

« digital, flexibel a responsabel »

Conférence de presse à Schieren

Luxembourg, le 29 mars 2024



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Fonction publique



➤ *Définition:*

- Une méthode moderne de **l'organisation du travail**
- Un espace de travail défini est **partagé**
- Dans le but de rapprocher le **lieu de travail** du **domicile** du travailleur afin d'améliorer sa qualité de vie

➤ *Avantages:*

- La motivation du travailleur par **gain de temps**
- Élément de **développement durable**, réduisant les émissions CO₂
- Faciliter les échanges directs, le réseautage, la coopération et la créativité entre agents

➤ *Nuances:*

- L'accent pour la Fonction publique est plutôt le **rapprochement** du lieu de **résidence** du lieu de **travail** que l'aspect collaboratif et d'échange (« **bureau satellite** »)
- Bien qu'il s'agisse de deux formes de travail à distance, le coworking est **une alternative au télétravail**



- **Lancement d'un premier projet-pilote** : en août 2023 le Gouvernement annonce l'ouverture d'un premier espace coworking sous forme de projet-pilote pour les agents du ministère de la Fonction publique et du ministère de la Digitalisation à **Schieren dans le centre culturel "Al Schoul"**.
- **Présentation officielle des locaux** du 1^{er} espace coworking lors de l'inauguration du centre culturel Al Schoul à Schieren, le 15 septembre 2023.
- Ouverture de l'espace projet-pilote le **1^{er} décembre 2023**.



Centre culturel “Al Schoul”

72, route de Luxembourg
L-9125 Schieren

Situation:

- à 500 m de l'échangeur Nordstroos (N7)
- à 50 m de la gare de Schieren
- à 50 m de l'arrêt de bus RGTR
- idéalement connecté au réseau des pistes cyclables
- parking gratuit sur site (max 10 places)
et à proximité



➤ Configuration de l'espace coworking:

- sis au 2^e étage du centre culturel,
- surface de bureau mesurant 186 m² au total,
- répartie sur 3 bureaux différents (112 m² + 37 m² + 37 m²),
- offrant 20 + 2 postes de travail,
- en supplément: salle de réunion et cuisine,
- emplacements de parkings sur site et à proximité.

Le projet-pilote à Schieren (3)



Un espace moderne et convivial à disposition des cotravailleurs, permettant aussi bien l'échange que le travail individuel.



Accord de coalition 2023-2028,

Chapitre « Etat moderne / Fonction publique » (p. 13):

Décentralisation

Le Gouvernement s'engage à encourager la création d'espaces *co-working*, couvrant l'ensemble du pays, y compris dans les zones proches des frontières.



Poursuivre une **politique active** en coworking:

- 1. Dynamiser** l'espace coworking à Schieren et passer de l'étape d'un projet-pilote vers le 1^{er} espace coworking, ouvert à l'ensemble des agents de l'Etat: à partir du 2 avril 2024!
- 2. Lancer** de nouveaux espaces de coworking sur l'ensemble du pays et en particulier, en zones frontalières.



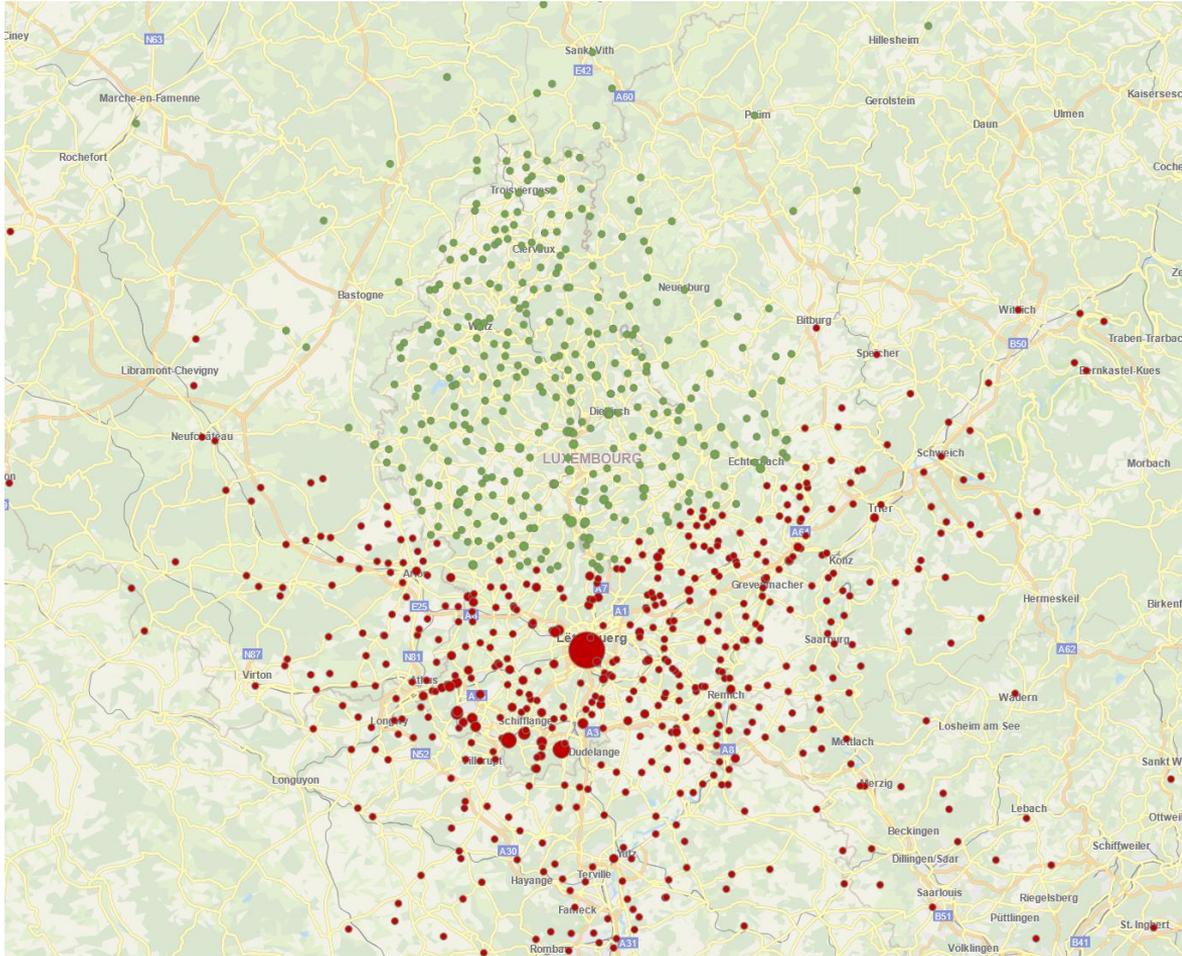
- Une politique réussie en coworking nécessite:
 - Un **niveau de digitalisation élevé** dans l'administration de l'agent ainsi qu'une **attitude favorable de la direction vis-à-vis du travail à distance**
 - Une politique de **promotion active de la digitalisation** du travail des agents et une **sensibilisation accrue des chefs d'administration** en matière de nouvelles formes de travail et du télétravail en particulier



➤ Analyse de la population cible et durée de déplacement au quotidien

- Echantillon étudié: 20.610 agents
(sans enseignants, salariés et volontaires de l'armée)
- Calcul du temps de trajet basé sur des outils cartographiques, en trajet voiture (route)
- Lieux de référence pour le calcul de **trajet aller-retour**:
Domicile de l'agent <> Luxembourg, Gare
par rapport au
Domicile de l'agent <> Schieren
- **Calcul brut** ne tenant pas compte :
 - du trafic
 - du type de poste de l'agent (délocalisable/télétravaillable ou pas)

Dynamiser l'espace coworking à Schieren (2)





➤ La **population cible**

pour le travail à distance en espaces de coworking est constituée par:

1. Les frontaliers, télétravailleurs réguliers (raisons fiscales **et** raccourcissement du trajet)
2. Les résidents, télétravailleurs réguliers (alternative au télétravail)
3. Les résidents ou frontaliers, actuels non-télétravailleurs (alternative au télétravail)



- Le nombre de frontaliers auprès de l'Etat: 2.601 agents, déduction des agents non-éligibles d'office (enseignants, salariés et volontaires de l'armée), restent 1.646 agents
- Parmi eux **pratiquent régulièrement du télétravail**, par pays de résidence:

Allemagne:	541 agents
France:	409 agents
<u>Belgique:</u>	<u>166 agents</u>
TOTAL:	1.116 agents

- **Donc 67% des frontaliers (éligibles) font du télétravail!**



➤ La **population cible**

pour le travail à distance en espaces de coworking est constituée par:

1. Les frontaliers, télétravailleurs réguliers (raisons fiscales **et** raccourcissement du trajet)

1.116 agents (source CGPO)

2. Les résidents, télétravailleurs réguliers (alternative au télétravail)

5.000 agents (source CTIE)

3. Les résidents ou frontaliers, actuels non-télétravailleurs (alternative au télétravail)

Nombre d'agents impossible à estimer à ce stade



➤ **Les bonnes localités**

- de préférence communes CDA en zone frontalière
- accessibilité par transports en commun, surtout par le chemin de fer
- proximité des grands axes routiers

➤ **Le bon emplacement**

- « walking distance » de la gare ou de l'arrêt de bus pour les utilisateurs des transports en commun
- parking sur site ou à proximité (également PMR)
- proximité d'une piste cyclable régionale
- possibilité de restauration à midi



➤ La bonne configuration

- possibilité d'y installer entre 20 et 30 postes
- accès PMR
- disponibilité d'une salle de conférence
- équipement avec un mobilier moderne
- sanitaire et cuisine
- site surveillé avec contrôle d'accès
- conformité aux réglementations de la sécurité dans la Fonction publique



Vu les chiffres prémentionnés (frontaliers-télétravailleurs), il serait indiqué d'approcher les communes CDA, d'abord en zones frontalières, selon l'ordre de priorité suivant:

- **EST:** Grevenmacher, Remich, Echternach, Mondorf-les Bains
- **SUD:** Esch/Alzette, Dudelange, Differdange

- **OUEST:** Redange, Steinfort
- **NORD:** Clervaux, Wiltz, Vianden
- **(CENTRE:** Junglinster, Mersch)



- A ce stade, il reste **difficile de prévoir** le nombre total d'agents (résidents + frontaliers) potentiellement intéressés par le coworking, leur réceptivité à l'offre, l'évolution du besoin futur et par conséquent le **besoin exact en postes coworking dans le temps**
- **Un avancement par étapes successives s'impose!**

Merci pour votre attention



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG